

LE MÉDIANIMONASTÉRIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE MOYENMOUTIER #9 AVRIL 2021



DÉBUT DES TRAVAUX
rue du PETIT HIMBAUMONT

TRAVAUX ET DÉVIATIONS

RUE DU PETIT HIMBAUMONT



Début avril, le chantier d'aménagement de l'accès au futur hôpital entre dans sa phase active. Sous la houlette du maître d'œuvre Éric Aubert (entreprise Concept Pro, Raves, 88), les entreprises suivantes se relayeront pendant 6 mois rue du Petit Himbaumont :

. Colas (Anould, 88) pour la voirie et les réseaux divers,
. Lingenheld T.P. (Sainte-Croix en Plaine,

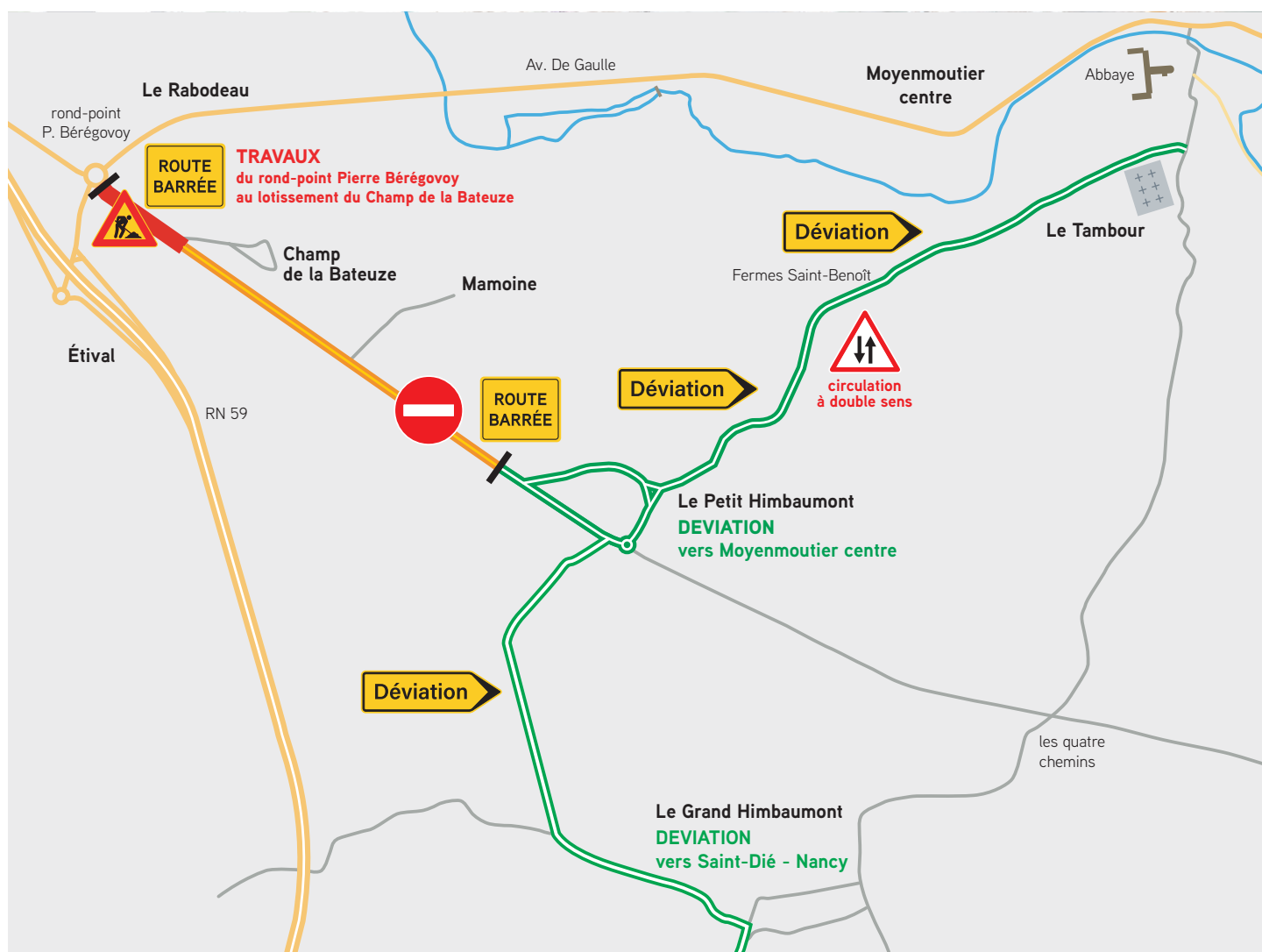
68) et Citéos (Nancy, 54) pour l'éclairage et l'électricité,

. ID Verde (Remiremont, 88) pour les espaces verts et le mobilier.

La partie enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) sera supervisée par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (S.D.E.V.).

Les travaux débuteront le 1^{er} avril par la démolition d'une maison donnant

sur le rond-point et la création du futur parking de covoiturage. Suivront à partir du mois de mai les travaux de voirie. Un plan de déviation est mis en place (voir carte ci-dessous). Respectez scrupuleusement les consignes de circulation et de sécurité à l'approche de ce secteur. **Attention : danger**



UN BUDGET DE 8 MILLIONS D'EUROS

Lors du conseil municipal du 11 mars 2021, les élus réunis à huis clos (car crise sanitaire) à la salle des associations ont voté le budget primitif. Il s'élève à 8 143 093, 51 euros, un montant impressionnant dû notamment aux restes à réaliser de l'an passé (1 million d'euros) et aux deux gros chantiers routiers : la route d'accès au futur hôpital (721 000 euros) et la dernière tranche de l'aménagement de la RD 424, rue de la Libération et rue du Général Leclerc. Ce dernier chantier s'élève à plus de 3 millions d'euros, avec un triple partenariat Ville de Moyennoutier – Département des Vosges (route) – Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges (eau – assainissement – pluvial).

POUR CEUX QUI AIMENT LES CHIFFRES

La partie « fonctionnement » s'élève à 2 946 520,09 euros, les restes à réaliser à 1 171 053,42 euros et les investissements 2021 à 4 025 520 euros. Concernant ces investissements, hormis la voie d'accès à l'hôpital et la RD 424, les travaux et achats suivants seront effectués au cours de l'année : installation de sanitaires dans les jardins de l'abbaye, boîtier électrique pour le marché, logiciel informatique pour le cimetière, éclairage du stade de football, éclairage à led rue du Petit Him-

baumont, acquisition de matériel et de mobilier.

EN BREF AU CONSEIL

Le conseil a également pris les délibérations suivantes : approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2020 et affectation des résultats du budget général, du budget service des eaux, du budget forêts, adoption des budgets service des eaux et forêts, transfert des excédents du service des eaux 2019 à la Communauté d'Agglomération, avenants de la maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'œuvre concernant la réalisation de la traversée de la Commune, approbation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, organisation du temps scolaire, concours des illuminations et décorations de Noël, convention avec le centre de gestion des Vosges relative au dispositif de signalement des actes de violence et autres méfaits, convention d'adhésion au service d'archivage électronique du Département des Vosges, examen du rapport de gestion du conseil d'administration de la Société Publique locale SPL-XDEMAT, modification des statuts de la Communauté d'Agglomération, admissions en non valeur au service des eaux, avis sur le maintien ou le retrait du titre d'adjoint.



F.S. GROUP RECRUTE TENTEZ VOTRE CHANCE LE 16 AVRIL !

Installée à Senones depuis octobre 2020, l'entreprise FS GROUP est spécialisée dans la sécurisation des chantiers ferroviaires. Elle cherche à embaucher actuellement plusieurs collaborateurs, notamment 56 opérateurs de sécurité ferroviaire au niveau national. C'est dans ce cadre qu'une réunion d'information et de recrutement sera organisée à Moyennoutier le vendredi 16 avril 2021, de 9h à 12h à la salle des associations (rue des Enclos).

Angélique Durot, responsable formation et développement des compétences chez FS GROUP, présentera l'entreprise et le poste d'opérateur de sécurité ferroviaire. Les participants prendront également connaissance des conditions de travail (déplacement, rémunération...) et du programme de formation. Pour les personnes qui le souhaitent, un entretien d'embauche suivra la présentation. Pôle Emploi, la Mission Locale, la structure « Jeunes Prêts à Bosser » et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges seront présents pour répondre aux éventuelles questions. N'hésitez pas à venir avec votre C.V.

Contact : Olivier Gérard, conseiller municipal délégué, tél. 03 29 41 09 09

JOYEUSES PÂQUES

ŒUFS ET LAPINS EN PLACE DEVANT LA MAIRIE



GESTRA RECRUTE 300 PERSONNES POUR LE SITE DE RAON L'ÉTAPE

Afin de réaliser la mise sous pli des documents électoraux pour les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, l'entreprise Gestra (installée sur la zone industrielle de Raon l'Étape) recherche 300 personnes pour les postes suivants : manutentionnaires, opérateurs sur machines, opérateurs pour mise sous pli manuelle, chefs d'équipe. Les opérations de mise sous pli démarreront le 7 mai 2021 pour se terminer le 18 juin 2021. N'hésitez pas et envoyez votre dossier de candidature (C.V., copie carte d'identité, copie carte vitale, R.I.B.) à l'email suivant : agence@intedeo.fr

SÉCURITÉ

VENEZ REJOINDRE LES SAPEURS-POMPIERS DE MOYENMOUTIER

Le corps des sapeurs-pompiers de Moyenmoutier a besoin d'étoffer son effectif, au niveau des jeunes, mais surtout au niveau des adultes. C'est pour cela que Florent Rapenne, lieutenant à la tête du centre de secours de la rue des Enclos, lance une campagne de recrutement (contact : 06 07 07 16 23, florent.rapenne@sdis88.fr).

« En France, 198 900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier et de leurs études » explique Florent. « Les sapeurs-pompiers volontaires représentant 79 % des effectifs au niveau national. Alors, pourquoi pas vous ? ».

Vous serez intégré au centre de secours de Moyenmoutier et formé aux diverses missions pour aider la population locale.



PROFIL DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

- . J'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres,
- . je peux me rendre disponible pour porter secours (semaine ou week-end),
- . j'ai entre 12 et 13 ans (jeune sapeur-pompier),
- . j'ai entre 16 et 55 ans (sapeur-pompier volontaire),
- . j'aime l'action et l'esprit d'équipe,
- . je suis apte aux conditions physiques et médicales,
- . je réside à Moyenmoutier.

Si vous répondez à ces affirmations, alors poussez la porte du centre de secours de Moyenmoutier.

Les pompiers seront également sur le marché dimanche 18 avril 2021 : de 9h à 13h, n'hésitez pas à vous arrêter, à discuter et à vous renseigner sur place.

BIENTÔT UNE ANTENNE DE LA PROTECTION CIVILE À MOYENMOUTIER ?



Dans le cadre des actions « sécurité et santé publique » menées par la municipalité, une nouvelle réflexion vient de voir le jour autour de la création d'une antenne « Protection Civile » à Moyenmoutier. Cette idée fait suite à une sollicitation de la fédération vosgienne de cette association. Cette antenne aura pour objectif de recruter et de former (gratuitement) des personnes bénévoles, et de les rendre opérationnelles pour des actions d'aide et de secours à la population. Les vêtements et le

matériel seront financés et fournis par le Conseil Départemental des Vosges. Plusieurs personnes ont déjà été contactées et sont intéressées pour monter un groupe. Attention : il faut être âgé d'au moins 16 ans et justifier d'un avis médical favorable. Si ce projet vous intéresse, contactez Olivier Gérard, conseiller municipal délégué à la sécurité, au 03 29 41 09 09 (mercredi après-midi ou samedi matin). Il se tient à votre disposition pour apporter des informations complémentaires.

COMMISSION SÉCURITÉ – CIRCULATION

Mise en place en début d'année, la commission sécurité – circulation débute un travail de fond sur la vitesse, les incivilités, les comportements dangereux, les points à améliorer... et ce, afin de répondre aux demandes d'habitants de nombreux quartiers. Le 25 février dernier, plusieurs membres de cette commission composée d'élus et de la police municipale ont sillonné

les rues de la cité, dans le centre et les hameaux. Un état des lieux a été réalisé à chaque endroit identifié comme lieu sensible. Suite à ce travail de terrain, le groupe étudie au cas par cas les différentes possibilités : remise en état de l'existant, signalisation, aménagements de voirie... Les expériences tentées chez nos voisins font également partie de la réflexion. Les visites

se poursuivront régulièrement afin d'adapter et de faire évoluer les différents projets. La commission sécurité – circulation reste à votre écoute pour évoquer des situations qui parasitent votre quotidien.

Contact

Olivier Gérard, 03 29 41 09 09
(mercredi après-midi et samedi matin)

ENVIRONNEMENT

TONDRE À LA BONNE HEURE

L'article 1 de l'arrêté inter-préfectoral n°80/92 du 5 juillet 1993 récapitule les dispositions en matière de bruit : « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que dans les limites fixées ci-après : les jours ouvrables de 8h30

à 12h et de 14h à 19h30, les samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».

FEUX DE JARDIN

L'arrêté 84 du règlement sanitaire départemental rappelle que le brûlage à l'air libre et la destruction par incinérateur des déchets verts ou déchets végétaux sont interdits sur tout le département des Vosges. Ces déchets (tonte de pelouse, branches de haies, d'arbustes, d'arbres) sont à déposer à la déchetterie de Moyennoutier.

SACS JAUNES

Prochains ramassages : vendredis 9 et 23 avril 2021. Sortez vos sacs le soir après 18h.

DÉCHETTERIE

Elle est ouverte du mardi au vendredi de 13h à 17h, samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h (fermée lundi).

T'AS PRIS TON CABAS ?

AU MARCHÉ, JE RÉDUIS MES DÉCHETS



Afin de faire vivre et dynamiser le marché hebdomadaire du dimanche matin, la municipalité va proposer des animations chaque mois et ce jusqu'en septembre prochain.

Premier rendez-vous :

T'as pris ton cabas ? Le dimanche 11 avril 2021, de 10h à 12h, l'association E.T.C. Terra de Fraize sensibilisera les clients du marché à l'impact de leurs courses sur l'environnement.

« **L'objectif est de proposer des alternatives concrètes pour réduire son empreinte sur l'environnement à travers la gestion des déchets** » explique Delphine Ducret-Didier, adjointe.

AU PROGRAMME LE 11 AVRIL

échanges et questionnements sur l'impact des déchets sur l'environnement, loto des matières (avec la male *Roule ta boule*), jeu de reconnaissance de matière d'emballage par le toucher et/ou le son, mur de libre expression d'alternatives à mettre en place pour réduire ses déchets en faisant ses courses, atelier de fabrication d'emballages réutilisables à faire soi-même (atelier de création de sacs avec des t-shirts).

Trop de crottes de chiens !

Moyennoutier est une belle ville, et pour qu'elle le reste, tout le monde doit faire un effort. À commencer par les propriétaires de chiens indécents qui oublient de ramasser les déjections de leur animal de compagnie, sur les trottoirs, dans les parcs et jardins. Ces derniers sont entretenus par les employés des Services Techniques (« espaces verts »), et il est fréquent qu'ils plongent les mains dans ces déjections,

avec toutes les conséquences que cela peut entraîner (elles véhiculent maladies et parasites, avec un risque d'infection fort pour l'homme).

Rappelons ici une règle élémentaire : quand on sort son chien, on prend un sac, on ramasse les crottes et on les dépose dans une poubelle. Il en va de l'hygiène publique, mais aussi de l'image de la cité. D'avance, merci.



J'ADOpte UNE RUCHE



demain, responsabilisation des communes dans l'entretien et la gestion des espaces verts, valorisation de l'apiculture avec développement de cette activité sur le territoire. Cette action est organisée en partenariat avec Saint Prayel Animation (lire encadré).

Aujourd'hui, vous avez la possibilité de participer à cette action interactive et citoyenne en parrainant une ruche. Comment ça marche ? Au départ, vous remplissez un bulletin de parrainage (disponible à l'accueil de la mairie) et vous faites un don de 5 euros au minimum (on peut donner 10, 15 ou 20 euros si on le souhaite). Cette somme permettra de participer au financement de l'opération. Grâce à votre parrainage, vous préservez notre terroir en permettant à Saint Prayel Animation de valoriser son savoir-faire. Votre soutien permet aux abeilles de produire du miel (vous en récupérez les bonnes années) et de prospérer dans des conditions environnementales saines (les ruches sont posées dans un pré à proximité de l'abbaye). Vous participez à la dynamique sociale de notre commune en mettant en lien différents acteurs.

Pour plus d'informations, contactez Charles Michel, conseiller délégué à l'environnement et au développement durable, tél. 03 29 42 09 09, cmichel@ville-moyenmoutier.fr

Saint Prayel Animation, partenaire de l'opération J'adopte une ruche

Début 2017, l'association Saint Prayel Animation démarrait une nouvelle activité : l'apiculture. René Ball, président, et Christian Helle, trésorier, reviennent sur cette aventure : « nous avons suivi les cours d'apiculture dispensé par le syndicat apicole L'Abeille des Hautes Vosges. Une dizaine d'adhérents s'occupe du rucher associatif : construction de ruches, soins aux abeilles, récolte de miel... Actuellement, une dizaine de ruches sont installées au village. Lorsque la Municipalité nous a contactés pour la relance de l'opération J'adopte une ruche en Déodatie, nous avons accepté la proposition d'accompagner ce projet pour la gestion des comptes, la conduite des ruches et les animations autour de l'apiculture. Nous invitons toutes les personnes intéressées par les abeilles à se rapprocher de la mairie ou de notre association pour parrainer une ruche et éventuellement participer aux travaux apicoles ».

Contact Saint Prayel Animation :
René Ball, tél. 03 29 41 44 65, ball.rene@orange.fr
Christian Helle, port. 07 81 69 45 15, helle.stprayel@orange.fr

BOURSE AUX PLANTES

Saint Prayel Animation organise depuis 10 ans deux bourses aux plantes par an. Notre bourse de printemps se déroulera le dimanche 11 avril à l'école de Saint Prayel (Moyenmoutier) sur le principe de l'échange. Les jardiniers apportent à 10 heures précises quelques plantes en surnombre dans leurs jardins (bulbes, oignons, semences, rejets, arbustes, vivaces...) et repartent avec d'autres. L'échange est gratuit et ouvert à tous même à ceux qui n'ont rien à apporter. Ce sera également le moment d'échanger questions, conseils et expériences. La manifestation se terminera vers 11h30.

Contacts :

René Ball, tél. 03 29 41 44 65

ball.rene@orange.fr

Christian Helle, port. 07 81 69 45 15

helle.stprayel@orange.fr



Le 11 avril, venez échanger vos plantes dans la cour de l'école de Saint Prayel.

CULTURE

LE LIVRE EST DANS LA BOÎTE



Fin mars 2021, 9 des 11 boîtes à livres ont été installées par les Services Techniques municipaux dans les hameaux et au centre-ville (voir carte ci-contre). Celle située près de la salle omnisport Lucien Vernier sera posée prochainement, et dès l'aire de covoiturage achevée près du futur hôpital, la 11^e boîte sera fixée là-bas. Décorées par les écoles, l'association Lor'anim et l'E.H.P.A.D. de Senones, elles sont colorées et invitent tous ceux qui le souhaitent à emprunter un ou plusieurs livres, puis à réapprovisionner la boîte à l'occasion. Le 27 mars 2021, les élus ont fait le tour pour déposer de nombreux ouvrages sur chaque site (merci à tous les donateurs) : ils permettront l'accès au livre gratuitement à tous les Médianimonastériens... et aux gens de passage qui aiment lire.



DANS LE RÉTRO

David Valence, président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges, était de passage à Moyennoutier le 17 mars 2021. En compagnie du maire, des adjoints et conseillers délégués, il a pris connaissance des projets en cours et des actions à venir. Il a également profité de l'occasion pour visiter l'entreprise de logistique I.G.L. Ce fut l'occasion d'évoquer le développement de la zone industrielle de la Pépinière.



Crise sanitaire oblige, la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (19 mars 2021) s'est déroulée en comité restreint. Jean Hirli, maire, accueillait pour l'occasion les élus de Senones et La Petite Raon, Christian Harenza, président du Souvenir Français, deux porte-drapeaux et une délégation de l'orchestre d'harmonie Étival – Moyennoutier.

AGENDA AVRIL

. **dimanche 11 avril** : *T'as pris ton cabas ?*, de 10h à 12h, marché dans le parc de l'abbaye

. **dimanche 11 avril** : bourse aux plantes à Saint Prayel, de 10h à 11h30, école du hameau

. **Vendredi 16 avril** : réunion d'information et de recrutement de FS GROUP, 9h, salle des associations

PERMANENCES ET AIDES ADMINISTRATIVES, CONSEILS ET ORIENTATIONS

Trois conseillers municipaux proposent depuis plusieurs mois une permanence pour aider au montage de différents dossiers administratifs :

. Sonia Parmentier, maman d'un jeune garçon sourd, et maîtrisant la langue des signes,

. Emmanuel Thiebaut, papa d'un jeune autiste et président fondateur de l'association *Soleil Autisme*,

. Valérie Barrois, conseillère économie sociale familiale (intervenante sociale). Spécialisés dans les domaines du handicap, du social et du médico social, ils proposent de vous apporter une aide précieuse pour faire face aux difficultés que vous pourriez rencontrer lors du montage des dossiers suivants : demandes auprès de la M.D.P.H., de la C.A.F., mise sous protection juridique, reconnaissance de la qualité travailleur handicapé, A.A.H., carte d'invalidité, parties administratives et non médicales, allocation logement, allocations familiales, parents isolés, prime d'activité, mise sous protection de biens curatelle, tutelle...

A partir du mois d'avril, ces permanences auront lieu sur rendez-vous : n'hésitez pas et appelez le 03 29 42 09 09.



Sonia, Emmanuel et Valérie sont à votre disposition pour vous aider dans certaines démarches.

ÉTAT CIVIL

Naissances

. 24 février : MONCHABLON Maélys

. 9 mars : SERRIERE Savanna

. 14 mars : ASLAN Bilal

Nos félicitations aux heureux parents.

Décès

. 3 mars : SCHRÖEDER Roland, 66 ans, 315 chemin des Haies

Nos sincères condoléances.

Transcriptions de décès

. 8 mars : FOURNET André, 75 ans, 33, rue de la Saline

Nos sincères condoléances.

BRÈVES

ÉLECTIONS

Dans le cadre des prochaines élections départementales et régionales (13 et 20 juin 2021), il est possible de s'inscrire sur la liste électorale. Il suffit de passer en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Date limite : vendredi 7 mai 2021.

A compter du 6 avril 2021, vous pourrez faire une procuration en ligne. Il y a trois étapes :

. l'électeur saisit en ligne sa demande de procuration après s'être identifié sur <https://franceconnect.gouv.fr>

. après avoir renseigné les différents écrans, il se rend à la gendarmerie avec sa référence de dossier et sa carte d'identité. La validation de la procuration par la gendarmerie déclenche la transmission de la procuration dématérialisée vers la commune,

. la mairie procède aux vérifications habituelles (inscription, nombre de procuration).

COMITÉ DES SAGES

Mis en place le 16 février 2021, le conseil des sages se compose de Jacqueline Juilland, Danièle Pierron, Laurence Helle, Jean-Louis Suchel, Philippe Meyer, Jean Cazeilles, Pascal Laurent, Mauricette Marchal, Claudine Saumier, Claudine Bucojaz, Jean-Luc Rauscher, Marcel Langolf, François Ott et Jean-Pierre Chenal.

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale se compose des élus Jean Hirli, Anthony Daniel, Agnès Christal, Sonia Parmentier, Valérie Barrois, Carole Pellis, Patricia Simon, Sophie Da Silva, Manuel Machado, ainsi que de Mesdames Rapenne, Marchal, Krieguer, Scognamiglio, Hirli et Bavard.

VIENS PARTICIPER AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

Plusieurs jeunes de la cité se sont déjà portés volontaire pour participer au futur conseil municipal des jeunes (C.M.J.). Mais il reste encore de la place. L'appel à candidature est prolongé d'un mois : si tu as entre 11 et 18 ans,

envoie ta candidature à M. le Maire (Hôtel de Ville, 23 rue Jules Ferry, 88420 Moyenmoutier). Si tu as des questions sur le C.M.J., tu peux les poser à Charles Michel, conseiller délégué à la jeunesse, sur l'email suivant :

cmichel@ville-moyenmoutier.fr

